

Ville d'Allauch

Bus des collines

La Commune avait mis en place, depuis plusieurs années, une régie municipale des transports. Ce dispositif a cessé d'exister depuis 2001, lorsque la compétence « transport » a été transférée à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Le Bus des Collines devient La Métropole Mobilité

3 lignes sont disponibles

Ces lignes sont disponibles uniquement en période scolaire de 7h à 9h15 et de 16h30 à 19h30.

- › [Ligne BC1 - Horaires \(PDF\)](#)
- › [Ligne BC2 - Horaires \(PDF\)](#)
- › [Ligne BC3 - Horaires \(PDF\)](#)
- › [Téléchargez le livret du Bus des Collines \(PDF\)](#)

Transport à la demande - TAD

En période scolaire, les bus «à la demande» fonctionnent du lundi au vendredi de 9h à 16h, et le samedi de 7h15 à 12h20, à l'exception des jours fériés. La fréquence de cette desserte est toutes les 30 minutes sur chaque secteur. Le point de prise en charge et la destination à l'un des arrêts des secteurs désignés, sont librement choisis par l'utilisateur au moment de la réservation.

Pendant les périodes de vacances scolaires, plus de ligne régulière. Uniquement du Transport à la demande, de 6h30 à 19h15.

[En savoir plus sur le TAD](#)

CONTACT



TRANSPORTS

RTM - Bus des collines

388, boulevard Marcel Delestrade
13190 Allauch

 04 88 77 60 78

 [VOIR LA FICHE](#)

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h